

*Pôle de Gynécologie et Obstétrique
Hôpital du Valais – Spital Wallis
Hôpital de Sion – 1950 Sion*

*Responsable de la formation :
Prof. Daniela Huber, MD (UE)
Médecin-chef du Pôle de Gynécologie et Obstétrique
FMH Obstétrique et Gynécologie
FMH Obstétrique et Gynécologie Opératoire
FMH Onco-Gynécologie Chirurgicale
Diplôme de Sénologie SSGO*

CONCEPT DE FORMATION POST-GRADUÉE

Préambule

Ce plan de formation post-graduée du Pôle de Gynécologie et Obstétrique (PGO) de l'Hôpital du Valais, Hôpital de Sion, a été établi en fonction des exigences du programme suisse de formation post-graduée pour le titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique du 23 mai 2019 : https://www.siwf.ch/files/pdf7/gynaekologie_version_internet_f.pdf.

Le PGO offre deux modules de formation post-graduée :

- Formation de base en gynécologie et obstétrique (durée : 2 ans)
- Formation approfondie (gynécologie-obstétrique opératoire) réservés aux détenteurs du titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique.
 - o Module de formation en clinique « B » pour candidats avancés au titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique
 - o Module de formation en gynécologie-obstétrique opératoire (durée : 2-3 ans)

A terme, il souhaite rajouter 2 modules de formation approfondie (oncologie gynécologique et sénologie)

Tous les modules de formation sont supervisés par un cadre du Département qui suit régulièrement la progression de la formation des médecins-assistants. Un contrôle des objectifs a lieu tous les 3 mois notamment pour toutes les exigences spécifiques du programme de formation post-graduée du 23 mai 2019. Le tutorat est assuré par des chefs de cliniques avec titre FMH ou des médecins-cadres. L'assistant change de tuteur en fonction des différentes étapes de sa formation.

Les médecins-assistants sont évalués tous les 6 mois selon la procédure d'évaluation de l'ISFM : <http://www.fmh.ch/fr/formation-isfm.html>.

Généralités

La formation théorique structurée du PGO est à disposition de tous les médecins assistants (MA) et chefs de clinique (CDC). Elle est organisée de la manière suivante :

Lundi :

- 14h00-15h30 : Colloque d'onco-gynécologie (« Tumor Board »), ICHV
- 17h30-19h00 : Colloque pré-thérapeutique (sénologie), Salle de radiologie (Hôpital de Sion)

Mardi :

- 07h45-08h45 : Colloque de formation (1 crédit SSGO) ouvert également aux médecins installés, Hôpital de Sion, Etage A 246 (présentations faites par des médecins cadres du Services de gynécologie et d'obstétrique, invités des autres Service de l'Hôpital de Sion ou par des invités externes)

Mercredi :

- 07h45- 08h45 : Journal-Club articles choisis par les médecins cadre du PGO et présentés par les MA et CDC.

Jeudi :

- 12h00-13h00 cours lecture CTG, Hôpital de Sion, Etage E, bureau des médecins cadre
- 16h00-18h00 : Hôpital de Sion, Etage E, Colloque périnatalité (2x/mois)

Vendredi :

- 08h15-09h15 Distinguished -colloque d'oncologie retransmis du CHUV service d'oncologie, ICHV

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :

- Colloque de remise de garde et de discussion de cas avec au minimum 2 médecins cadre :
 - o 07h30-08h00: E 528
 - o 17h00-17h30 : Bloc obstétrical

Forum valaisan de Gynécologie : demi-journée de formation en gynécologie et onco-gynécologie (4 crédits de formation SSGO) durant le mois de mars ou avril chaque année.

Octobre rose : demi-journée de formation dédiée au cancer du sein (4 crédits de formation SSGO) mois d'octobre chaque année

VacUpdate: 2x/ année (2 crédits de formation SSGO) formation assurée ensemble avec InfoVac.

De plus, les médecins cadre et les chefs de clinique sont à disposition des médecins assistants pour organiser des évaluations en milieu de travail. Le Mini-CEX et la DOPS sont deux types d'évaluation basés sur le même principe : des observations brèves mais répétées permettant de documenter l'état de la formation et formant la base pour un feed-back structuré. Alors que le Mini-CEX met

l'accent sur l'observation de la communication avec le patient (anamnèse, information du patient) et l'examen clinique, la DOPS est ciblée sur les interventions techniques.

C'est au médecin en formation de prendre l'initiative d'un Mini-CEX ou d'une DOPS en l'organisant avec le cadre responsable de son secteur.

Evaluation du ou des chef(s) de clinique en formation approfondie au minimum 2x/année par 2 médecins cadre.

1. MODULE DE FORMATION DE BASE EN GYNECOLOGIE ET OBSTETRIQUE

Ce plan de formation s'étend sur deux ans et comprend :

- 6 mois au service prénatal et à la consultation obstétricale (suivi grossesse à bas risque avec la sage-femme et suivi grossesse à haut risque avec médecin cadre).
- 6 mois à la polyclinique de gynécologie
- 12 mois en salle d'accouchement

1^{ère} année : Engagement de 6 mois au pré-natal et à la consultation obstétricale, y compris à la consultation des grossesses à risque (Modalité du tutorat : 1 médecin cadre) et 6 mois à la polyclinique gynécologique (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique pour 1 assistant)

Objectifs de formation :

Savoir :

- Posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques dans la prise en charge des patientes dans l'unité prénatale hospitalière et à la consultation d'obstétrique ambulatoire,
- Reconnaître les grossesses à risque,
- Posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et les premières mesures thérapeutiques dans les cas de grossesses à risque.

Savoir-faire :

- Maîtriser les techniques des investigations et des interventions diagnostiques de routine et thérapeutiques courantes,
- Interpréter les informations obtenues lors de l'anamnèse et de l'examen clinique, d'établir sur cette base une hypothèse de travail et un diagnostic différentiel, d'élaborer un plan sur les mesures à mettre en œuvre et d'utiliser les observations du suivi obstétrical,
- Posséder les compétences en matière d'examen clinique en obstétrique,
- Maîtriser le suivi ambulatoire de la grossesse.

Savoir-être :

- Savoir aborder les patientes avec tact et établir un rapport de confiance patiente-médecin.

Engagement de 6 mois à la polyclinique gynécologique (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique pour 1 assistant).

Objectifs de formation :

Savoir :

- Posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques en pratique ambulatoire de gynécologie et obstétrique,
- Posséder les connaissances nécessaires pour prescrire une substitution hormonale ou une contraception,
- Posséder les connaissances nécessaires pour poser une indication opératoire simple.

Savoir-faire :

- Maîtriser les techniques de contraception requérant un acte médical,
- Posséder les compétences en matière d'examen clinique en obstétrique et gynécologique,
- Maîtriser les gestes et les attitudes en cas d'urgence gynécologiques,
- Posséder les compétences lors des entretiens et des examens pour une grossesse non désirée ou dans les cas d'agression sexuelle.

Savoir-être :

- Savoir aborder les patientes gynécologiques et obstétricales avec tact et établir un rapport de confiance patiente-médecin,
- Être en mesure d'apporter un soutien et des conseils appropriés en cas de grossesse non désirée

2^e année : Engagement de 12 mois en salle d'accouchement (1700 naissances/an) (Modalité du tutorat : 1 chef de clinique pour 1 assistant)

Objectifs de formation :

Savoir :

- Posséder les connaissances cliniques et techniques nécessaires pour conduire et pratiquer un accouchement normal ou pathologique,
- Conseiller, accompagner et prendre en charge les femmes enceintes en collaboration avec les membres d'autres professions, tout en respectant dûment leur droit à l'autodétermination,
- Posséder les connaissances cliniques et techniques nécessaires pour reconnaître et traiter les complications obstétricales.
- Effectuer toutes les mesures diagnostiques et thérapeutiques en tenant compte d'un rapport coûts/utilité raisonnable et de garantir la sécurité des patientes et appliquer les principes d'efficacité, d'adéquation et d'économicité.

Savoir-faire :

- Maîtriser les techniques obstétricales conservatrices et opératoires (accouchements instrumentés, césariennes),
- Posséder les compétences cliniques en matière de diagnostic obstétrical et de traitement des complications de la grossesse et de l'accouchement.

Savoir-être :

Être en mesure d'établir une relation patiente-médecin génératrice de confiance.

Objectifs spécifiques :

Accomplissement du catalogue des exigences en obstétrique (point 3.8.2 du règlement de formation post-graduée).

2. MODULE DE FORMATION EN CLINIQUE « B »

Ce module de formation d'un an s'adresse à des candidats avancés pouvant exercer les différents aspects de la spécialité dans les différents secteurs des services de gynécologie et obstétrique. Le candidat est un assistant avancé dans sa formation ou un chef de clinique adjoint qui souhaite remplir le catalogue des prestations chirurgicales pour l'obtention du FMH en gynécologie obstétrique. Ce poste implique des engagements en salle d'accouchement, au service du prénatal, dans les consultations spécialisées (unité de fertilité, consultation de colposcopie, unité d'échographie) et en salle d'opération.

Engagement de 6 mois en gynécologie opératoire (Modalité de tutorat : 3 médecins cadre, 2 chefs de clinique pour 2 assistants) :

- Pratique des opérations par voies conventionnelles (gynécologie classique, laparoscopies diagnostiques et interventionnelles de base, sénologie simple)
- Pratique et assistances des interventions gynécologiques plus élaborée (gynécologie oncologique, laparoscopies opératoires, sénologie oncologique).

Le nombre annuel d'interventions dans le Service de gynécologie est suffisant pour l'accomplissement du catalogue des exigences de deux candidats par an.

Objectifs de formation :

Savoir :

- Posséder les connaissances nécessaires en matière d'indications opératoires pour le choix de la technique opératoire la plus appropriée et de prévention, respectivement de traitement des complications opératoires,
- Posséder les connaissances nécessaires pour établir un plan thérapeutique sur la base d'un diagnostic colposcopique.

Savoir-faire :

- Maîtriser les techniques opératoires en particulier pour les interventions figurant au catalogue des exigences,
- Posséder les compétences cliniques en matière de surveillance postopératoire, de diagnostic d'une urgence thérapeutique et de traitement des complications postopératoires,
- Présenter les patientes au colloque multidisciplinaire d'oncologie gynécologique et sénologie.

Savoir-être :

- Etre en mesure de communiquer de façon adéquate avec les patientes et leurs familles,
- Présentation adéquate de l'information pré-opératoire et obtention du consentement,
- Etre capable d'annoncer de mauvaises nouvelles avec tact et en tenant compte de l'environnement bio-psycho-social de la patiente.

Objectifs spécifiques :

- Accomplissement du catalogue des exigences en gynécologie (point 3.8.1 du règlement de formation post-graduée).

Engagement de 6 mois comme remplaçant (Modalité de tutorat : 2 chefs de cliniques pour 3 assistants)

3. MODULE DE FORMATION EN GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE OPERATOIRE

Ce plan de formation s'étend sur 2 à 3 ans. Le programme de formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire doit permettre au spécialiste en gynécologie et obstétrique d'acquérir les connaissances et les aptitudes techniques nécessaires pour exercer sous sa propre responsabilité les interventions gynécologiques et obstétricales courantes.

Cette spécialisation exige des connaissances approfondies et des aptitudes particulières dans les domaines suivants : traitement opératoire et soins de suivi des affections des organes génitaux féminins, y compris ceux des organes uro-génitaux et de la glande mammaire, pratique et suivi d'accouchements normaux et pathologiques, y compris les opérations obstétricales et le suivi post-partum.

Il comprend :

- 12 mois, en tant que chef de clinique, dans le Service d'obstétrique (Modalité de tutorat : 2 médecins cadre).
- 12 mois, en tant que chef de clinique, dans le Service de gynécologie (Modalité de tutorat : 3 médecins cadre).
- 12 mois, en tant que chef de clinique, en remplacement, dans les Services d'obstétrique et de gynécologie.

Objectifs de formation :

Savoir :

- Posséder les connaissances cliniques, diagnostiques et thérapeutiques dans la prise en charge des interventions sur l'appareil uro-génital et les seins,
- Avoir les connaissances de base de gynéco-oncologie et de sénologie,
- Connaître les indications et l'exécution des interventions obstétricales en salle d'accouchement et au bloc opératoire,
- Avoir les connaissances et l'expérience de la prise en charge pré- et post-accouchement des patientes en obstétrique.

Savoir-faire :

- Maîtriser les techniques chirurgicales pour les interventions sur l'appareil uro-génital et les seins,
- Posséder les connaissances approfondies et l'expérience de la prise en charge pré-et post-opératoire de patientes en chirurgie gynécologique et uro-gynécologique,
- Maîtriser les indications et l'exécution des opérations obstétricales,
- Posséder les connaissances approfondies et l'expérience de la prise en charge pré- et post-accouchement de patientes en obstétrique.

Savoir-être :

- Savoir aborder les patientes avec tact et établir un rapport de confiance patiente-médecin,
- Etre en mesure de communiquer de façon adéquate avec les patientes et leurs familles,
- Présentation conforme et adéquate de l'information pré-opératoire et obtention du consentement,
- Etre capable d'annoncer de mauvaises nouvelles avec tact et en tenant compte de l'environnement bio-psycho-social de la patiente.

Objectifs spécifiques :

- Accomplissement du catalogue des exigences spécifiques (point 3.2.1 et 3.2.2 de l'annexe 1 de la formation approfondie en gynécologie-obstétrique opératoire, version 3.4.2017)